

Riverie, le jeudi 6 juillet 2017

Département du Rhône



Commune de RIVERIE

☎ 04 78 81 82 42 - ☎ 04 78 81 87 32

Mail : [mairie.riverie@cc-paysmornantais.fr](mailto:mairie.riverie@cc-paysmornantais.fr)

Mesdames, Messieurs,  
Parents d'élèves  
Ecole publique « Aimé Billiémaz »  
69440 RIVERIE

**N/REF.** IB/MC 2017-49

Affaire suivie par Mme Myriam CHAMOIS

**OBJET** : Inscription au service « restauration scolaire et accueil périscolaire » -  
Année scolaire 2017/2018.

Madame, Monsieur,

Suite à la création par la Commune de Riverie du service de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, veuillez trouver, en pièces jointes, les documents relatifs à l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2017-2018.

L'ensemble du dossier est à retourner au plus tard le 31 juillet 2017 au secrétariat de mairie ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans le cas où vous connaissez déjà les jours de fréquentation de votre enfant pour la semaine de la rentrée ou pour la période du mois de septembre, nous vous demandons de bien vouloir pré-remplir et signer le document joint au dossier d'inscription.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire au 04 78 81 82 42 jusqu'au 31 juillet 2017. Du 1 au 30 août 2017 vous pouvez prendre contact au 06 50 79 95 00 (Philippe Journet, Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Le Maire,  
Isabelle Brouillet



L'Adjoint au Maire délégué aux affaires scolaires  
Philippe Journet

Pièces jointes :

- Le Règlement intérieur service restauration scolaire et accueil périscolaire
- Une fiche Individuelle enfant
- Une fiche de demande de prélèvement automatique, le cas échéant.